



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE N° 2010.1192**

Séance publique du

15 novembre 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : MARCHÉ RELATIF À LA CONSTRUCTION DE CAVEAUX, CREATION DE CONCESSIONS
PLEINE TERRE ET TRAVAUX SUR CONCESSIONS FUNERAIRES PERPETUELLES - SIGNATURE
DU MARCHÉ**

Le 15/11/10 à , le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le mardi 9 novembre 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Odile BONTHOUX, M. Jacques GARCON à M. Francis TAULAN, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à Mme Arlette OLLIVIER, M. Christian LOUIT à M. Gérard GERACI, Mme Catherine RIVET-JOLIN à M. Jean CHORRO

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Maurice CHAZEAU donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Aménagement Urbain -
Etudes Juridiques et Marchés Publics
Direction des Marchés Publics

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 15/11/10

RAPPORTEUR : M. Maurice CHAZEAU

CO-RAPPORTEUR(S) : Mme Christine BERNARD, Mme Reine MERGER

Politique Publique : DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS

OBJET : MARCHÉ RELATIF À LA CONSTRUCTION DE CAVEAUX, CREATION DE CONCESSIONS PLEINE TERRE ET TRAVAUX SUR CONCESSIONS FUNERAIRES PERPETUELLES - SIGNATURE DU MARCHE - Décision du Conseil

Mes chers collègues,

La présente délibération concerne un marché de travaux à procédure adaptée supérieur à 193 000€, à bons de commande avec minimum et maximum comme indiqués ci-dessous, relatif à la construction de caveaux, création de concessions pleine terre et travaux sur concessions funéraires perpétuelles, réparti en 3 lots faisant l'objet de marchés de travaux séparés :

| Lot | Objet | Montants minimum HT annuel | Montants maximum HT annuel |
|-----|---|----------------------------|----------------------------|
| 1 | Construction de caveaux | 60 000€ | 240 000€ |
| 2 | Création de concessions pleine terre | 5 000€ | 20 000€ |
| 3 | Travaux sur concessions funéraires perpétuelles | 1 000€ | 4 000€ |

Le marché est conclu pour une période initiale du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011. Il pourra être reconduit trois fois une année de manière expresse sans que le délai du 31 décembre 2014 ne puisse être dépassé.

Un avis d'appel public à la concurrence, répertorié sous le numéro 2010/39VD a été adressé le 20 juillet 2010 aux organes de presse qui l'ont respectivement publié :

- B.O.A.M.P.....paru le 23 juillet 2010
- La Provence.....paru le 23 juillet 2010
- T.P.B.M.....paru le 28 juillet 2010

Cet avis a été inséré sur le site Internet de la ville et a fait l'objet d'un affichage à la Direction des Marchés Publics.

Cette consultation a également fait l'objet d'une dématérialisation : les candidats pouvaient retirer le dossier de consultation par voie électronique par le site de la ville ou celui d'Achatpublic.com.

Le dépôt électronique de l'offre n'était pas autorisé.

La date limite de remise des plis a été fixée au lundi 06 septembre 2010 à 12h.

A cette date, la Direction des marchés publics de la Ville d'Aix en Provence a enregistré 2 plis dont un pli a été déposé hors délai à 13h55.

Il convient de noter que 16 dossiers ont été retirés par voie dématérialisée et 1 retrait matérialisé à la Direction des Marchés Publics.

La Commission de Procédure Adaptée, réunie le 8 septembre 2010 pour procéder à l'ouverture des plis, a déclaré la candidature de la société SOTEM irrecevable pour motif de réception hors délai .

Les critères de jugement des offres énoncés dans le règlement de la consultation étaient les suivants :

- Prix des prestations : 40%
- Valeur technique : 40%
- Délai d'exécution : 20%

A l'issue de la procédure, au cours de la séance du 22 septembre 2010, les membres de la Commission de Procédure Adaptée ont, au vu du rapport d'analyse, décidé d'émettre un avis favorable en vue de l'attribution du marché à la société OGF pour les lots 1 et 2 sur la base des détails quantitatifs suivants :

- Lot 1 : 139 397,20€ HT
- Lot 2 : 11 025,00€ HT

Aucune candidature pour le lot 3 n'a été déposée. Il a été déclaré infructueux. Ce lot sera relancé en même temps que le marché global (en 2015).

En conséquence, mes Chers Collègues, je vous demande de bien vouloir :

AUTORISER : Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint Délégué aux Marchés publics à signer les marchés portant sur la construction de caveaux et création de concessions pleine terre avec la société OGF, ainsi que ses éventuelles reconductions, pour les montants minimum et maximum indiqués ci-dessus.

2010.1192 - MARCHÉ RELATIF À LA CONSTRUCTION DE CAVEAUX, CREATION DE CONCESSIONS PLEINE TERRE ET TRAVAUX SUR CONCESSIONS FUNERAIRES PERPETUELLES - SIGNATURE DU MARCHE

| | |
|--------------------------------|-------------|
| Présents et représentés | : 55 |
| Présents | : 47 |
| Abstentions | : 0 |
| Non participation | : 0 |
| Suffrages Exprimés | : 55 |
| Pour | : 55 |
| Contre | : 0 |

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : mercredi 17 novembre 2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**